

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de		permis		Date d'inspection		
LE CARREFOUR COMMUNAUTAIRE BEAUSOLEIL INC.	1158016			Le 24 septembre 2020			
Nom de l'établissement				Numéro de téléphone			
Les Mini-Michis					(506) 622-7870		
Adresse				l			
300 Beaverbrook Road Miramichi NB E1V 1A1							
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis			Titre du poste				
Vanessa Giberson			Inspecteur/Inspectrice				
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règ			limite pour	Date d'attestation de la conformité	
33(2) L'équipement fixe de l'aire de jeu extérieure est entouré d'une surface protectrice et est installé selon les instructions du fabricant.			33(2) 26 a		ût 2020	22 sept. 2020	
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.							
Commentaires généraux							
La structure fixe dans le parc du groupe préscolaire est profondeur appropriée. Recommander que la roche soit					•	ctrice de la	
original signé par Vanessa Giberson Le 24 septembre 2020							
Signature de la personne responsable de la délivrance permis	de D	ate		•			
original signé par Gabrielle Manuel			Le 24	4 septe	embre 2020		
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée							